



VIOHALCO SA
Avenue Marnix 30, 1000 Bruxelles, Belgique
0534.941.439 RPM (Bruxelles)

CONFIRMATION DE PARTICIPATION

Assemblée générale ordinaire des actionnaires de Viohalco SA (la *Société*) du mardi 27 mai 2025
à 12h00 (heure belge), au siège de la Société, avenue Marnix 30, 1000 Bruxelles,
Belgique (*l'Assemblée*).

*Ce formulaire signé doit être communiqué au plus tard le mercredi 21 mai 2025 à 17h (heure belge) de la
manière suivante:*

(1) Envoi par courrier postal

Viohalco SA
Catherine Massion, sous-directrice
Avenue Marnix 30
1000 Bruxelles (Belgique)

OU

(2) Envoi par courrier électronique

Une copie de l'original signé de ce formulaire doit être envoyée à :
administration@viohalco.com.

*Tout envoi par courrier électronique doit être signé au moyen d'une signature électronique au sens de l'article
3.10 du règlement européen 910/2014 ou d'une signature électronique qualifiée au sens de l'article 3.12
de ce règlement.*

Le (la) soussigné(e) (nom et prénom / nom de la société)

.....

Domicile / Siège

.....

.....

Propriétaire de

nombre

actions dématérialisées (*)
actions nominatives (*)

de Viohalco SA

confirme son intention de prendre part à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société qui aura lieu le mardi 27 mai 2025 à 12h00 (heure belge) au siège de la Société, avenue Marnix 30, 1000 Bruxelles, Belgique avec l'ensemble des actions mentionnées ci-dessus.

Fait à, le

Signature(s) :(**)

(*) Veuillez biffer la mention inutile.

(**) Les personnes morales doivent indiquer les nom, prénom et fonction des personnes qui signent le présent formulaire en leur nom.